



<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

CIRCULAIRE
Le 2 mai 2013

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ
Resverlogix Corp. (RVX)
Scission d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Resverlogix Corp. (« Resverlogix ») a annoncé le 1^{er} mai 2013 que son conseil d'administration a approuvé le plan d'arrangement pour la scission de leur filiale RVX Therapeutics Inc. ("RVX Therapeutics"). Resverlogix a conclu un plan d'arrangement avec RVX Therapeutics et une société nouvellement incorporée ("Spinco"), lequel prévoit l'acquisition de RVX Therapeutics par Spinco. La scission se fera par le biais d'une distribution au terme de laquelle chaque actionnaire de Resverlogix recevra une action ordinaire de Spinco, pour chaque action ordinaire de Resverlogix détenue immédiatement avant que la transaction ne soit effective. Les actions de Resverlogix commenceront à être négociées sur une base d'« effets payables » à l'ouverture des marchés le ou vers le 3 juin 2013.

Les actions de Spinco ne seront pas négociées en bourse pour l'instant et cette décision sera réévaluée dans le futur par le conseil d'administration.

Le plan d'arrangement est assujéti à l'approbation de 66 2/3 % des actionnaires de Resverlogix dont les votes seront exprimés lors d'une assemblée extraordinaire qui devrait avoir lieu le 28 mai 2013. La transaction est aussi assujéti à l'obtention des approbations réglementaires nécessaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no.: 084-2013